

# RAPPORT FINAL

## PROJET D'APPUI A L'ELEVAGE DES BOVINS DE RACE AZAWAK AU NIGER. NI : NER/00/001

### INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION.

Pays	: NIGER
Secteur et sous –secteur CAD	: 31163
Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution	: Ministère des Ressources Animales
Agences d'exécution	: Ministère des Ressources Animales
Nbre d'experts en coopération internationale de la CTB	: 1
Durée de la prestation (selon AS/CS)	: 3 ans et 4 mois
Date de démarrage de la prestation :	
Selon AS/CS	: 14/07/97
Effective	: 15/08/98
Date de clôture de la prestation :	
Selon AS/CS	: 31/12/01
Effective	: 31/12/01
Modalités de gestion de la prestation	: COGESTION
Budget total de la prestation	: 42.867.000 BEF
Période couverte par le rapport :	: Du 15/08/98 au 31/12/01

---

	<b>Annexes</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
1.	Résumé des résultats	+	
2.	Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	+	
3.	Taux de déboursement de la prestation	+	
4.	Personnel de la prestation	+	
5.	Sous-traitance et appels d'offres	+	
6.	Equipements	+	
7.	Formations	+	
8.	Bailleurs de fonds		+

## **AVANT PROPOS**

Les activités de la prestation ont démarrées le 15 août 1998 pour une période de trois ans. Une prolongation jusqu'au 31 décembre 2001 a été accordée par échange de lettres.

L'identification de la seconde phase a été acceptée par les autorités belges ce qui à permis au cours du mois de juillet et août 2001 la réalisation d'une mission de formulation de cette deuxième phase. Le financement de la seconde phase de la prestation à été accordé le 13 décembre 2001 par le Secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement.

La gestion de la prestation a été confiée à la CTB à partir du 1<sup>er</sup> mai 2000.

Au Niger, il n'y a pas d'autres bailleurs de fonds qui financent des projet dont les objectifs sont similaire à ceux de la prestation. De ce fait, l'annexe n° 8 intitulé « bailleurs de fonds » n'a pas été joint au rapport.

## PREMIÈRE PARTIE : APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- 1. - Très satisfaisant
- 2. - Satisfaisant
- 3. - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4. - Non satisfaisant
- X. - Sans objet

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
<b>PERTINENCE<sup>1</sup></b> (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	1	1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement?  Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous :	1	1
a) Genre	2	2
b) Environnement	1	1
c) Economie sociale	2	2
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	1	1
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	1	1
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	2	2

<sup>1</sup> Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	<b>Responsable national de l'exécution</b>	<b>Responsable CTB de l'exécution</b>
<b>PERFORMANCE<sup>2</sup> (PRIMA, §71, pp.19-20)</b>		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs <sup>3</sup> ? (efficacité)	1	1
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	1	1
3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)	1	1
4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficacité) :		
a. Ressources financières?	1	1
b. Ressources humaines ?	2	2
c. Matériel et équipements ?	1	1
5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficacité)	1	1
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficacité)	1	1
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	2	2

<sup>2</sup> Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficacité, respect des délais et qualité du personnel).

<sup>3</sup> voir annexe 1 pour plus de détails

Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
<b>Appréciation globale de la prestation</b>	1	1

*Expliquez les raisons de votre appréciation, qui peut dépasser le cadre strict des critères de pertinence et de performance ci-dessus et être différente de l'appréciation donnée pour ceux-ci.*

La diffusion du progrès génétique étant plus rapide et plus efficace par le biais de géniteurs, la prestation a mis l'accent sur la diffusion de taurillons plutôt que, comme préconisé par le dossier d'instruction, sur la distribution de femelles.

Les quelques tentatives de diffusion de géniteurs à partir de la station de Toukounous, ultérieures au démarrage de la prestation, se sont toutes soldées par des échecs, suite à une mauvaise appréciation sociale du milieu des (agro) éleveurs (diffusion auprès des communautés et non auprès d'éleveurs individuels). Par ailleurs, les opérations de vente d'animaux à partir des Centres de Multiplication de Bétail (CMB), antérieures au démarrage de la prestation, étaient réservées, à des privilégiés nigériens et étrangers. L'(agro) éleveur moyen en a toujours été exclu.

La stratégie de diffusion mis en place par la prestation, qui intègre pleinement les associations d'(agro) éleveurs et les projets partenaires, permet la vente de géniteurs améliorés à ces éleveurs moyens ainsi qu'un suivi des animaux diffusés. La forte demande en géniteurs de la part des associations d'éleveurs et leur enthousiasme manifeste sur la qualité des géniteurs diffusés, témoignent de l'indiscutable réussite de l'opération.

Nous rappelons que cette diffusion n'aurait pas été possible sans la mise en place par la prestation de l'autogestion des recettes propres de la station de Toukounous. La gestion financière rigoureuse qui en résulte, permet un bon développement et une gestion rationnelle du cheptel de la station par la programmation trimestrielle des déstockages, ainsi que la mise en œuvre d'un plan de sélection performant.

Pour la première fois au Niger, grâce à la prestation, une diffusion efficace en milieu rural de géniteurs améliorés à partir des CMB se réalise donc auprès des (agro) éleveurs. Le projet à réussi à mettre en place les bases solides pour assurer la propagation du progrès génétique chez l'(agro) éleveur moyen nigérien, aussi bien en zone agropastorale qu'en zone pastorale.

La prestation bénéficie pleinement de l'appui du Ministère des Ressources Animales, étant donné que l'amélioration du potentiel génétique de la race Azawak, constitue un des objectifs de la nouvelle politique de relance de l'élevage du gouvernement nigérien.

Responsable national de l'exécution Dr HAMBALLI BOUBE	Responsable CTB de l'exécution Michel MARICAUX

## **DEUXIÈME PARTIE : RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION.**

### **1. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?**

L'indicateur objectivement vérifiable de l'objectif spécifique de la prestation est le suivant: **accroissement du revenu provenant de l'activité « bovin Azawak » des (agro)éleveurs appuyés par la prestation.**

L'analyse des paramètres zootechniques décrit ci-dessous dans la réponse à la question n° 2, reflète une amélioration quantitative et qualitative de la productivité des troupeaux villageois exprimée respectivement par une augmentation du rendement numérique et par l'amélioration du poids des veaux à 6 mois.

**Cette augmentation de productivité des troupeaux ne peut qu'accroître le revenu lié à son exploitation. D'une part, l'augmentation de 15 % du rendement numérique du troupeau de l'(agro)éleveur peut induire une croissance du revenu d'un même ordre de grandeur provenant de l'exploitation de ce troupeau. D'autre part, l'augmentation du poids des veaux à l'âge de 6 mois augmentera le poids adulte de ses animaux ainsi que leur valeur marchande. Selon Chartier (1982, Estimation de différents paramètres génétiques de la croissance pondérale chez le zébu Azawak. Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop., 35 : 413-419), il y notamment chez la race Azawak, une corrélation positive et significative entre le poids à 6 mois et le poids adulte de l'animal.**

L'accroissement du revenu provenant de l'activité « bovin Azawak » des (agro)éleveurs appuyés par la prestation est donc manifeste. Il sera quantifié au cours de la deuxième phase de la prestation en comparant les résultats des enquêtes économiques des ménages réalisées en 1999 avec celles des enquêtes du même type qui seront réalisées en 2002 et 2006.

### **2. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?**

**RI 1. La station de Toukounous contribue davantage et durablement à la sélection de la race Azawak.**

Indicateurs objectivement vérifiables :

- **La gestion technique, commerciale et financière est amélioré.**
- **Le nouveau programme de suivi / sélection mis en place est respecté et maîtrisé par la station.**

La mise en place par la prestation d'une autogestion des recettes propres de la station a été respectée et a permis de réaliser une gestion financière rigoureuse et transparente et d'assurer un fonctionnement satisfaisant de la station.

Une bonne gestion technique de la station se manifeste par une amélioration des paramètres de production du cheptel et une reconstitution progressif de son cheptel grâce au respect d'un calendrier de déstockage. L'effectif du cheptel de la station a évolué de 506 têtes au 31/12/98 à 799 têtes au 31/12/01. Le taux de mortalité global et le taux d'exploitation ont évolués respectivement de 7,5 % et de 47 % en 1998 à 4,6 % et 11,4 % en 2001.

La station a signé des contrats de livraison de lait frais avec deux usines de transformation de Niamey. La station respecte les échéances de livraison et les acheteurs sont réguliers dans leurs paiements. De ce fait, l'amélioration de la gestion commerciale de la station est incontestable.

Le nouveau programme de suivi / sélection consiste à constitué des troupeaux d'élite pendant chaque période de monte et d'appliquer des accouplements dirigés en calculant le coefficient de consanguinité pour chaque croisement possible. Ce programme est parfaitement respecté et très bien maîtrisé par les techniciens de la station.

## **RI 2.1. La productivité des troupeaux Azawak encadrés est suivie et améliorée.**

### Indicateurs objectivement vérifiables :

- augmentation de la productivité numérique des troupeaux encadrés.
- amélioration du poids des veaux à 6 mois.

Le suivi de l'évolution de 48 élevages bovins dans 4 villages à proximité de la Station de Toukounous, démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2000, a été poursuivi et clôturé le 31 décembre 2001. Le tableau n° 3 présente les paramètres zootechniques annuelles 2000 et 2001 de ces 48 élevages regroupés ainsi que les paramètres zootechniques de l'année 1998 des élevages des mêmes villages obtenus lors des enquêtes de démarrage.

Paramètres	Situation de Départ Année 1998	Pendant l'encadrement		
		Année 2000	année 2001	Moyenne 2000 – 2001
Taux de fécondité	39,4	68,9	51,9	60,4
Taux de mortalité global	19,9	1,48	2,6	2,04
Taux de mortalité veaux < 1 an	37,9	2,8	11	6,9
Taux de mortalité adultes > 1 an	15,1	1,1	1,0	1,0
Taux d'exploitation	17,9	9,5	7,4	8,5
Croît du troupeau	-13,7	13,8	8,1	11
Rendement	4,2	23,3	15,5	19,4

Tableau n° 3 : paramètres zootechniques des troupeaux encadrés.

L'augmentation de la productivité numérique des élevages encadrés pendant la période 2000 - 2001 par rapport à la situation de départ, est incontestable. Elle se traduit par les améliorations suivantes :

- Le taux de fécondité a évolué de 39,4 % à 60,4 % soit une augmentation de 21 %.
- Le taux de mortalité global a évolué de 19,9 % à 2,04 % soit une chute de presque 17%. Les taux de mortalité des veaux (< 1 an) et des adultes (> 1 an) ont été réduits à respectivement 6,9 % et 1 %.

- Le taux d'exploitation a évolué de 17,9 % à 8,5 % soit une chute d'environ 10 %.
- Le croît du troupeau à été amélioré d'environ 25 %. Il a notamment évolué de -13,7% à 11 %.
- Le rendement numérique a évolué de 4,2 % à 19,4 % soit une augmentation de 15 %.

La faible pluviométrie de l'année 1997 et le déficit sévère en pâturage qui en résultait, sont en grande partie responsable de la productivité médiocre des troupeaux villageois au cours de l'année 1998. Par contre, les animaux ont beaucoup moins souffert d'un stress alimentaire au cours des années 2000 et 2001 suite à des saisons hivernales plus favorables en 1999 et 2000 et par conséquent des pâturages plus abondants. Nous pouvons donc affirmer que sans l'intervention de la prestation, les paramètres de production des troupeaux villageois des années 2000 et 2001 seraient très probablement supérieurs à ceux de l'année 1998.

Néanmoins les actions de la prestation ont incontestablement contribué à l'amélioration de la productivité du bétail de la façon suivante :

- Le taux de fécondité a été amélioré par l'introduction de géniteurs dans ses troupeaux villageois qui souffraient d'un déficit en mâles adultes.
- Le taux de mortalité a été amélioré par la mise à disposition des produits vétérinaires de base dans les dépôts villageois.

#### Le suivi de la croissance pondérale.

Un suivi pondéral de veaux de race Azawak pure, nés dans les élevages des 48 éleveurs susmentionnés pendant la période d'août 2000 à décembre 2001 à été réalisé. Des pesées mensuelles ont été effectués sur trois lots d'animaux

Le lot n° 1 est constitué de 33 veaux mâles et de 32 veaux femelles nés de pères de géniteurs villageois. Le lot n° 2 est constitué de 49 veaux mâles et de 47 veaux femelles nés de pères géniteurs diffusés par la prestation. Le lot n° 3 constitue le lot témoin et est représenté par 81 veaux mâles et 96 veaux femelles de la station de Toukounous.

	Veaux mâles			Veaux femelles		
	Lot n° 1	Lot n° 2	Lot n° 3	Lot n° 1	Lot n° 2	Lot n° 3
Moyenne des poids des animaux à l'âge de 6 mois (kg).	57,5	66,3	90,4	53,4	64,8	96,4

Tableau n° 4 : Poids des animaux à l'âge de 6 mois.

Les résultats présentés dans le tableau n° 4 nous permet de tirer les conclusions suivantes :

- la moyenne des poids des veaux nés de pères géniteurs de diffusion est supérieure à celle des veaux nés de taureaux villageois et inférieure à celle des veaux nés à la station de Toukounous.

- A l'âge de six mois, la moyenne des poids des fils des taureaux villageois et celle diffusés par la prestation sont respectivement 57,5 kg et de 66,3 kg et pour les filles les moyennes des poids sont respectivement 53,4 kg et 64,8 kg. Suite à la diffusion des géniteurs sélectionnés, le poids des veaux a ainsi été amélioré de 15 % pour les mâles et de 21 % pour les femelles. Cette amélioration est uniquement liée au facteur génétique.

### **RI 2.2. Les bovins Azawak contribuent à une meilleure intégration agriculture / élevage.**

#### Indicateurs objectivement vérifiables :

- les propriétaires de charrettes bovines achètent à crédit 8 paires de bœufs Azawak.
- Les animaux sont bien entretenus.
- Les charrettes contribuent efficacement aux activités de transport des récoltes et des sous-produits des cultures.

Les propriétaires de charrettes bovines ont achetés à crédit 9 paires de bœufs Azawak. Tous ces animaux sont en bonne état de santé.

Les charrettes sont utilisées quotidiennement dans le cadre familial pour le transport de paille, de bois et de fumier et dans un cadre commercial pour le transport de produits et sous produits agricoles vers les marchés hebdomadaires de la région.

### **RI 3. La diffusion des bovins Azawak est améliorée.**

#### Indicateurs objectivement vérifiables :

- 160 taurillons sélectionnés sont diffusés auprès des (agro)éleveurs.
- 80 génisses sont diffusés chez les (agro)éleveurs.
- Une banque de sperme « Azawak Toukounous » est constituée.
- Au moins trois éleveurs sélectionneurs sont identifiés dans chacune des 2 zones.
- Les animaux diffusés sont testés et exempts de brucellose et de tuberculose.

191 taurillons sélectionnés et 130 génisses ou jeunes femelles sont diffusés auprès des (agro)éleveurs. Tous ces animaux ont subis les tests de dépistage de la brucellose et de la tuberculose et ils sont tous indemnes de ces deux maladies.

La prestation a sélectionné trois éleveurs sélectionneurs dans chaque zone d'intervention.

L'université de Turin a installé à la station de Toukounous un laboratoire équipé pour la conservation de semence dans le but de créer une banque de sperme de la race Azawak. Les travaux pratiques de conservation de sperme n'ont cependant pas encore démarrés.

**3. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en oeuvre de la prestation.**

Un Comité de Pilotage a été créé par Arrêté Ministériel au cours du mois de mai 1999. Le Comité de pilotage est présidé par le Secrétaire Général du Ministère des ressources Animales et les membres du Comité de Pilotage sont les personnes occupant les postes suivants : l'Ordonnateur et le Coordonnateur de la prestation, l'attaché de la Coopération internationale, un représentant du Ministère du Plan, Le Directeur des Etudes et de la programmation du Ministère des Ressources Animales, le Directeur Général des Centres de Multiplication de Bétail, le Directeur de la Station de Toukounous, le Sous-préfet de Filingué, le Responsable et le Coresponsable de la prestation.

Le Comité de Pilotage avait pour mission d'approuver les programmes et les budgets annuels, les termes de référence de toute étude d'évaluation organisée dans le cadre de la gestion de la prestation, tous les rapports technique et financier produits par la prestation ainsi que de suivre et de superviser la mise en oeuvre des activités de la prestation.

Au cours de ses trois années d'existence, le Comité de pilotage s'est réunis à 5 reprises aux cours desquelles les membres ont participé activement aux discussions concernant la gestion de la prestation. Ces réunions ont été fort utile et ont pleinement servies à guider la Direction de la prestation dans l'exécution de ses activités.

Une mission d'évaluation à mi-parcours a été organisé en juillet et août 2000. Elle a fournit un rapport dont les recommandations ont été mis en oeuvre au cours de la dernière année d'exécution de la prestation.

## **TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES.**

### **1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-elle tenté de les résoudre ?**

Le problème majeur de la prestation est le manque de personnel de terrain chargé de l'organisation de la diffusion de taurillons sélectionnés et l'encadrement des éleveurs concernés par cette diffusion. La prestation dispose de personnel fonctionnaire mis à sa disposition notamment les Directeurs de la station de Toukounous et du centre de Fako qui sont responsables de la diffusion dans leurs zone respectifs et de quatre encadreurs qui sont également employés des Centres de Multiplication de Bétail. Leurs tâches en tant qu'employés d'état sont dominantes et le travail dans le cadre de la diffusion est trop souvent marginalisé.

La prestation a engagé sur le marché de l'emploi au cours de sa dernière année d'activité un superviseur de la diffusion qui a appuyé la Direction de la prestation dans l'organisation et le suivi de la diffusion dans ces deux zones d'intervention. Après 10 mois d'activités, suite à une réinsertion dans la fonction publique à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2001, le superviseur a malheureusement quitté son emploi auprès de la prestation. De ce fait, la direction de la prestation ne pouvant pas assurer à elle seule tout le travail de terrain, a été contrainte d'annuler l'opération de diffusion de taurillons à partir du centre de Fako prévue pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2001.

Dans l'avenir, ce problème sera définitivement solutionné de la façon suivante. A la demande de la Direction de la prestation, le dossier de formulation de la seconde phase prévoit l'engagement d'une équipe d'encadrement salariée constitué de deux responsables de zones et de six encadreurs. Ces agents seront complètement détachés des Centres de Multiplication de bétail.

### **2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?**

Les quatre résultats intermédiaires ont été atteints sans écarts par rapport au dossier d'instruction.

Par contre, les activités suivantes ont subies des modifications en cours d'exécution de la prestation :

- La décision du Niger de ne pas réaliser la banque de sperme « Azawak Toukounous » au Burkina Faso, a conduit la prestation à chercher un partenaire sérieux pour établir une banque de sperme au niveau du Niger. L'université de Turin a installé à la station de Toukounous un laboratoire équipé pour la conservation de semence dans le but de créer une banque de sperme de la race Azawak.
- L'opération d'octroi à crédit de cheptel dans le cadre de l'élevage laitier périurbain a été suspendue en raison des résultats économiques peu encourageants dégagés par les comptes prévisionnels d'exploitation, d'une part. D'autre part, la diffusion de géniteurs sélectionnés pour l'embouche bovine semble irrationnel. Par conséquent, la prestation a mis l'accent sur la diffusion de taurillons pour la reproduction, la diffusion du progrès génétique étant plus rapide par cette voie.
- La diffusion de géniteurs n'a pas été réalisée sur la base d'un système de crédit, du fait de l'absence de structures partenaires adéquates et des multiples contraintes liées aux opérations de crédit en milieu rural. La formule de la vente subventionnée a été adoptée.

- Pour satisfaire davantage l'offre en géniteurs de qualité, la prestation a étendu son aire d'action vers la zone pastorale en créant une unité de diffusion de taurillons au centre de Fako. Cette unité est alimentée en taurillons à partir des trois centres secondaires de multiplication de bétail : Ibécetene, Fako et Bathé.

### **3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.**

#### **Impact.**

Impact sur le cheptel national : Les 191 taurillons diffusés par la prestation couvrent près de 6900 femelles en âge de reproduire. 6 140 de ces femelles sont de race Azawak pure soit environ 6 % de la population nationale.

Impact économique : La prestation a diffusés 6 taurillons d'élite et 185 taurillons sélectionnés non élite. La valeur de la production ajoutée représente pour ces deux catégories d'animaux respectivement 42 % et 21 % (cf. rapport d'instruction de la seconde phase).

La valeur ajoutée supplémentaire qui sera créée par la diffusion des 191 taurillons représente 440.637.000 F Cfa dont 84 % est constitué par la production laitière supplémentaire des filles des taurillons et 16 % par le gain de poids supplémentaire de leurs fils (pour les détails des calculs voir le rapport d'instruction de la seconde phase).

Cette valeur ajoutée supplémentaire a un impact positif sur la production nationale du bétail Azawak et par conséquent sur le PIB.

#### Impact social :

Pour permettre une diffusion du progrès génétique importante, les géniteurs de qualité sont diffusés auprès d'éleveurs moyens qui possèdent au moins une vingtaine de vache de race Azawak. De manière générale en milieu rural, les petits éleveurs, propriétaires de une à cinq vache, ne possèdent pas de géniteur et les vaches sont saillies par un taureau d'autrui. Les procédures de diffusion de la prestation, prévoient que les preneurs de taurillons diffusés s'engagent à permettre aux géniteurs de saillir les vaches des petits éleveurs du village. De ce fait, un géniteur diffusé ne bénéficie pas seulement à un éleveur moyen mais également à au moins trois petits éleveurs. Il en ressort que 75 % des bénéficiaires sont des petits éleveurs qui font partie de la population la plus pauvre.

Les six arrondissements les plus pauvres du Niger sont les suivants : Dakoro, Tanout, Oualam, Tchintabaradene, Filingué et Diffa. La prestation a été mis en œuvre dans trois de ces arrondissements notamment Dakoro, Tchintabaradene et Filingué.

L'indicateur de développement humain (IDH) est positivement influencé suite à l'augmentation du revenu de l'(agro)éleveur (voir impact économique). Cette augmentation des revenus peut également, d'une façon indirecte, augmenter l'espérance de vie de la population (capacité d'acquisition de médicaments, meilleure santé par la consommation de lait et de viande).

#### **Durabilité.**

Aspect politique : Les objectifs de la prestation cadrent parfaitement dans la politique sectorielle de relance de l'élevage du gouvernement nigérien. Les stations d'élevage et les associations

d'(agro)éleveurs peuvent donc être assurées d'un appui de la part du Ministère des Ressources Animales dans le cadre de activités initiés par la prestation.

Aspects culturel et social : La prestation a traité toutes les communautés bénéficiaires de la même façon (mêmes critères de sélection des preneurs de géniteurs, même nombre de géniteurs attribué par communauté). Ceci a anéanti les rivalités existantes entre ces communautés en ce qui concerne l'accès aux actions de la prestation. Cette approche sera poursuivie au cours de sa seconde phase. Les activités de la prestation répondent aux besoins du groupe cible suite à une conception participative. La motivation manifeste qui en résulte chez le groupe cible assure la durabilité des actions.

Le seul changement social qui sera créé par les actions de la prestation est l'augmentation des revenus du groupe cible. Il est unanimement accepté par les différentes communautés concernées que les recettes des produits d'élevage sont en majorité au profit des femmes.

Les activités de la prestation ne créent pas de changements culturels fondamentaux étant donné que la prestation a pris en compte les compétences ancestrales des éleveurs traditionnels des différentes ethnies ainsi que leurs habitudes culturelles. Un rejet des actions de la prestation, basé sur des fondements culturels n'est donc pas à craindre.

Aspects techniques : Les stations d'élevage de Toukounous et de Fako appliquent et maîtrisent la nouvelle gestion technique mise en place par la prestation.

La conception et la mise en œuvre des stratégies techniques de la prestation sont le fruit d'une approche participative où l'opinion du groupe cible a été primordiale. Les nouvelles techniques proposées sont donc constamment adaptées au milieu rural ce qui permet au groupe cible de facilement les assimiler.

#### **4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?**

- Résultat intermédiaire 1 : groupe cible , la Station de Toukounous. La prestation a répondu aux attentes du Ministère en ce qui concerne les activités réalisées à la Station de Toukounous. Le Ministère des ressources Animales a marqué son intérêt pour une consolidation des actions au cours d'une seconde phase.
- Résultat intermédiaire 2 : groupe cible, les agro éleveurs de 4 villages situés autour de la station de Toukounous. Ils jugent les actions de la prestation satisfaisantes.
- Résultat intermédiaire 3 : groupe cible , les organisations d'éleveurs d'Azawak. Les bénéficiaires de l'opération de diffusion de taurillons sont pleinement satisfaits de la qualité des animaux diffusés. Ceux-ci répondent à leurs souhaits (gabarit, conformation, potentiel laitier, vigueur sexuelle, couleur de la robe). Les groupements d'éleveurs des deux zones d'intervention sont très enthousiastes en ce qui concerne les procédures de diffusion de taurillons à partir de Toukounous et Fako.

## **5. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?**

Les recommandations principales de la mission d'évaluation à mi-parcours réalisé en juillet 2000 sont les suivantes :

### **Recommandations concernant l'approche stratégique.**

1. La Station de Toukounous ne sera plus considérée comme un bénéficiaire cible, mais comme un outil pour le programme de diffusion. Les éleveurs sélectionneurs seront approvisionnés en taurillons à partir de la Station de Toukounous.

2. Dans le souci d'élargir la base de sélection et d'accélérer la dissémination du progrès génétique dans les troupeaux des agro-éleveurs, il convient d'intégrer les meilleurs éleveurs de bovins Azawak dans le processus de sélection. A cours terme, l'émergence d'une catégorie d'éleveurs sélectionneurs / multiplicateurs sera ainsi encouragée dans les deux zones d'intervention de la prestation.

### **Recommandations spécifiques par résultat intermédiaire.**

#### **Résultats intermédiaire 1.**

- L'appui technique doit se poursuivre exclusivement dans le cadre du programme de sélection et de suivi des performances (mission du partenaire scientifique, réalisation du stage du statisticien et de la bourse du Directeur).
- Certains investissements nécessaires à la bonne marche de la station doivent être concrétisés : renforcement de la clôture extérieure.
- L'autofinancement total d'une station de recherche n'étant pas réalisable (ni réaliste), le Projet doit poursuivre sa contribution aux frais de fonctionnement du groupe électrogène afin d'assurer la poursuite des activités initiées.

#### **Résultats intermédiaire 2.**

- Modifier et alléger le système de suivi zootechnique ( préparer un système d'exploitation des données et de restitution des résultats auprès des bénéficiaires, interrompre le suivi mensuel socio-économique)
- Suspendre, dans les 4 villages encadrés, toute nouvelle demande d'attribution d'animaux provenant de la station de Toukounous.
- Responsabiliser les CGTV dans la récupération du crédit et confier la pérennisation du crédit à la Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Filingué.

#### **Résultats intermédiaire 3.**

- Le volet « diffusion » devrait être revu en fonction de deux objectifs principaux : (1) Assurer une diffusion élargie et adaptée du progrès génétique auprès des éleveurs de bétail Azawak ; mise en place d'éleveurs sélectionneurs. (2) Conduire des actions de soutien pour, d'une part, prolonger l'effort d'amélioration génétique auprès des éleveurs sélectionneurs et, d'autre part, favoriser l'extériorisation du potentiel génétique transmis.
- Le montant de la subvention doit être dégressif dans le temps de façon à atteindre la réalité des prix à la fin d'une éventuelle (et souhaitable) 2<sup>e</sup> phase du Projet.
- Concernant la station de Fako, celle-ci devrait jouer un rôle plus actif dans la mise en œuvre du schéma d'amélioration génétique en zone pastorale par l'intégration d'une unité de testage des taurillons. A cet effet, il convient dans un premier temps : i) de réaliser une formation du

Directeur de la station (stage à Toukounous), ii) de standardiser les fiches de suivi avec celles mises en place à Toukounous, iii) d'assurer une autonomie de gestion à la station.

- Nommer un responsable de la diffusion et du suivi de la zone agro-pastorale complètement détaché de la Station. Pour le Centre de Fako, une période d'observation d'un an sera respectée pour évaluer la nécessité de nommer également un responsable de la diffusion détaché du centre.

Toutes les recommandations spécifiques susmentionnées ont scrupuleusement été respectées et mises en œuvre. La prestation a également tenu compte des recommandations concernant l'approche stratégique en identifiant et en installant trois éleveurs sélectionneurs dans chacune des deux zones d'action.

En ce qui concerne la consolidation du système participatif de sélection, la mission d'évaluation à mi-parcours recommande la mise en œuvre d'une seconde phase. A ce sujet, la prestation a appuyé le Ministère des Ressources Animales à soumettre à l'Etat belge un rapport d'identification de la deuxième phase du projet.

## **6. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en œuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?**

Le financement pour la mise en œuvre d'une seconde phase d'une durée de 4 ans, est acquise. La problématique de la consolidation et de l'appropriation des actions de la prestation dans le cadre de l'après-projet sans intervention d'un bailleur externe ne se pose donc pas dans l'immédiat.

Les stratégies de consolidation et d'appropriation des activités prévues aux cours de la deuxième phase de la prestation sont décrites dans son rapport de formulation qui a été approuvé par l'Etat belge en décembre 2001. La base de cette stratégie est la suivante :

- impliquer pleinement les éleveurs au programme de sélection à noyau ouvert en faisant participer d'avantage d'éleveurs sélectionneurs.
- Créer un label « Azawak Niger »
- Organiser les éleveurs sélectionneurs à une échelle nationale, de façon à structurer l'offre et la demande en géniteurs, à gérer le label Azawak et à faciliter la collaboration avec la station de sélection étatique.

## **7. Conclusions**

La prestation a réussi à réunir toutes les conditions nécessaires pour réaliser, à partir de la station de Toukounous, la diffusion du progrès génétique dans les troupeaux Azawak évoluant en milieu rural. Ces conditions ont été réunies à trois niveaux :

- i) Le gouvernement nigérien. La prestation bénéficie pleinement de l'appui du Ministère des Ressources Animales, étant donnée que l'amélioration du potentiel génétique de la race Azawak constitue un des objectifs de sa nouvelle politique de relance de l'élevage.

- ii) La station de Toukounous. La prestation a mis en place l'autogestion des recettes propres de la station. Il en résulte une gestion financière rigoureuse qui a permis un bon développement et une gestion rationnelle du cheptel de la station par une programmation de déstockage de taurillons. La reconstitution du cheptel de base de la station a permis la mise en œuvre d'un plan de sélection performant, maîtrisé par le personnel de la station.
- iii) Les éleveurs. La stratégie de diffusion de taurillons mis en place par la prestation est acceptée et appréciée par les éleveurs. Ils sont très satisfaits de la qualité des animaux diffusés. Les associations d'éleveurs sont enthousiastes en ce qui concerne la mise en place d'éleveurs sélectionneurs et le programme de sélection à noyau ouvert.

Le programme de sélection participative en milieu rural mis en place par la prestation est encore au stade embryonnaire. Le financement d'une seconde phase, indispensable pour asseoir ce système de sélection, est accepté par l'Etat belge. Le défi majeur de cette deuxième phase consiste à organiser les éleveurs sélectionneurs en fédération nationale qui prendra en charge l'organisation de la sélection et de la commercialisation de la race Azawak et la promotion du label Azawak.

<b>Responsable national de l'exécution</b>	<b>Responsable CTB de l'exécution</b>

### **TROISIEME PARTIE. ANNEXES.**

<b>Annexes</b>
<b>Annexe 1</b> Résumé des résultats
<b>Annexe 2</b> Etat des recettes et dépenses
<b>Annexe 3</b> Taux de déboursement de la prestation
<b>Annexe 4</b> Personnel de la prestation
<b>Annexe 5</b> Sous traitances
<b>Annexe 6</b> Equipements
<b>Annexe 7</b> Formations

**ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)**

<b>Résultats Intermédiaires</b>	<b>Indicateurs (prévus ou réalisés)</b>	<b>Etat de réalisation</b>
<b>RI. 1.</b> La station de Toukounous contribué davantage et durablement à la sélection de la race Azawak.	<p>La gestion technique, commerciale et financière de la station est améliorée.</p> <p>Le nouveau programme de suivi / sélection mis en place est respecté et maîtrisé par la station.</p>	<p>La gestion technique, commerciale et financière de la station est considérablement améliorée.</p> <p>Le nouveau programme de suivi / sélection mis en place est bien respecté et parfaitement maîtrisé par la station.</p>
<b>RI. 2.1.</b> La productivité des troupeaux Azawak est suivi et améliorée.	<p>Dans les troupeaux encadrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la productivité numérique du troupeau.</li> <li>- Amélioration du poids des veaux à 6 mois.</li> </ul>	<p>La productivité numérique des troupeaux encadrés a indiscutablement augmentée.</p> <p>Le poids des veaux à 6 mois a augmenté d'une façon significative.</p>
<b>RI. 2.2.</b> Les bovins Azawak contribuent à une meilleure intégration agriculture / élevage.	<p>Les propriétaires de charrettes bovines achètent à crédit 8 paires de bœufs Azawak.</p> <p>Les animaux sont bien entretenus (prophylaxie et alimentation).</p> <p>Les charrettes contribuent efficacement aux activités de transport des récoltes et des sous-produits.</p>	<p>9 paires de bœufs Azawak ont été achetés à crédit par les propriétaires de charrettes bovines.</p> <p>Les animaux sont en bon état de santé.</p> <p>Les charrettes sont utilisées quotidiennement dans le cadre familiale pour le transport de paille, de bois et de fumier et dans un cadre commercial pour le transport de produits et sous produits agricoles vers les marchés de la région.</p>

<p><b>RI. 3.</b> La diffusion des bovins Azawak est améliorée.</p>	<p>160 taurillons sélectionnés sont diffusés auprès des (agro)éleveurs. 80 génisses sont diffusés chez les (agro)éleveurs. Une banque de sperme « Azawak Toukounous » est constituée. Au moins trois éleveurs sélectionneurs sont identifiés dans chacune des deux zones. Les animaux diffusés sont testés et exempts de tuberculose et de brucellose.</p>	<p>191 taurillons sélectionnés sont diffusés auprès des (agro)éleveurs. 130 génisses sont diffusés chez les (agro)éleveurs. Une banque de sperme « Azawak Toukounous » n'a pas été constituée. Trois éleveurs sélectionneurs sont identifiés dans chacune des deux zones. Tous les animaux diffusés sont testés et exempts de tuberculose et de brucellose.</p>
<p><b>Activités planifiées</b></p>	<p><b>Etat de réalisation des activités (avec commentaires et remarques)</b></p>	
<p><b>RI.1.</b></p> <p><b>Activité 1 :</b> Réaliser des tests épidémiologiques sur les animaux à diffuser.</p> <p><b>Activité 2 :</b> Appuyer la confection de poteaux en béton pour la clôture extérieure.</p> <p><b>Activité 3 :</b> Mettre en place un nouveau programme de suivi / sélection.</p>	<p><b>Activité 1 :</b> L'ensemble des animaux de la station de Toukounous ont subis annuellement des tests de dépistage de la brucellose et de la tuberculose. Les taurillons en provenance des autres centres d'élevage (Ibecetene, Fako et Bathé) et destinés à la diffusion ont également été soumis aux mêmes tests. Seul les animaux indemne des ces deux maladies ont été diffusés.</p> <p><b>Activité 2 :</b> 580 poteaux en béton armé ont été confectionnés ce qui a permit l'installation d'une nouvelle clôture d'une longueur de 2,9 km.</p> <p><b>Activité 3 :</b> un nouveau programme de suivi / sélection est mis en place (création de troupeaux d'élite et application d'accouplements dirigés avec calcul du coefficient de consanguinité). Il est correctement appliqué et maîtrisé par la direction de la station.</p>	

<p><b>RI.2.1.</b></p> <p><b>Activité 1 :</b> Mettre en place un système simplifié de collecte et d'exploitation des données.</p> <p><b>Activité 2 :</b> Pérenniser l'action de crédit de bovins de race Azawak.</p> <p><b>Activité 3 :</b> Réaliser les tests épidémiologiques sur les animaux diffusés.</p> <p><b>Activité 4 :</b> Finaliser la mise en place des points d'eau.</p> <p><b>Activité 5 :</b> Diffuser des thèmes techniques.</p>	<p><b>Activité 1 :</b> Un système simplifié de collecte et d'exploitation des données est mis en place. Ceci a permis d'interpréter avec facilité la croissance pondérale des animaux.</p> <p><b>Activité 2 :</b> L'action de crédit de bovins de race Azawak est pérenniser suite à la mise en place, en collaboration avec deux projets partenaires d'un système de remboursement des crédit qui permet la vente à crédit d'autres animaux auprès de nouveaux preneurs. Le système a prouvé son efficacité par un taux de recouvrement de 100 % en 2000 et 2001.</p> <p><b>Activité 3 :</b> Tous les animaux diffusés ont subis des tests de dépistage de la brucellose et de la tuberculose. Les animaux ayant une réaction positive ont été éliminés et remplacés.</p> <p><b>Activité 4 :</b> Les point d'eau sont installés. Il s'agit de l'installation de 2 nouveaux puits et de l'aménagement de 5 puits existants.</p> <p><b>Activité 5 :</b> Des thèmes techniques sont diffusés. Il s'agit de la vulgarisation de l'application d'un calendrier de prophylaxie qui a réussis à augmenter sensiblement le taux de déparasitage interne. Le taux de vaccination par contre n'a pas pue être améliorer.</p>
<p><b>RI.2.2.</b></p> <p><b>Activité 1 :</b> Diffuser des thèmes techniques.</p> <p><b>Activité 2 :</b> Pérenniser l'action de crédit des bœufs de race Azawak.</p> <p><b>Activité 3 :</b> Réaliser les tests Épidémiologiques sur les animaux diffusés.</p>	<p><b>Activité 1 :</b> idem RI.2.1. activité 5.</p> <p><b>Activité 2 :</b> idem RI.2.1. activité 2.</p> <p><b>Activité 3 :</b> Tous les animaux diffusés ont manifestés une réaction négative aux tests de dépistage de la brucellose et de la tuberculose.</p>

<p><b>RI.3.</b></p> <p><b>Activité 1 :</b> En collaboration avec le partenaire scientifique du projet, recherche de structure sérieuses pour (i) la mise en œuvre des activités de conservation des semences de taureaux Azawak et (ii) approfondir les connaissances sur la physiologie de la reproduction.</p> <p><b>Activité 2 :</b> Identifier au moins trois éleveurs sélectionneurs dans chacune des 2 zones d'action et mettre en place le mécanisme de suivi / sélection.</p> <p><b>Activité 3 :</b> Diffuser et suivre les taurillons de race Azawak.</p>	<p><b>Activité 1 :</b> L'université de Turin a installé à la station de Toukounous un laboratoire pour permettant dans l'avenir la conservation des semences de taureaux Azawak. Au 31/12/2001, la conservation de sperme n'avait pas encore été réalisée.</p> <p>Un protocole de recherche sur la physiologie de la reproduction de la vache Azawak est financé par la prestation. Au 31/12/2001 ce protocole était en cours d'exécution à la station de Toukounous.</p> <p><b>Activité 2 :</b> Trois éleveurs sélectionneurs sont identifiés dans chacune des 2 zones d'action et le mécanisme de suivi est mis en place. Suite à un manque cruelle de personnel de terrain, la prestation n'a pas réalisés les discussions participatives sur la mise en œuvre des mécanismes de sélection.</p> <p><b>Activité 3 :</b> 191 taurillons de race Azawak sont diffusés et suivi. Ils sont tous en bon état de santé. Le manque de personnel de terrain est responsable de l'annulation au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre, d'une diffusion de 24 taurillons à partir du centre de Fako.</p>
--	---

**ANNEXE 2 : ETAT DES DEPENSES (en BEF)**

Code Budget	Description des postes budgétaires	Code Tâche	Code Secteur	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	DEPENSES CUMULEES
-------------	------------------------------------	------------	--------------	-------------------------------	-------------------

**VOLET A : Sélection et diffusion de bovins Azawak**

**Résultat 1 : Personnel local et missions**

A/R1/22/A	Missions d'appui	COGEST	31195	1 800 000	986 537
A/R1/01/A	Manœuvre/planton: salaire	COGEST	31195	0	209 942
<b>Sous-total Résultat 1-Volet A</b>				<b>1 800 000</b>	<b>1 196 479</b>

**Résultat 2 : Investissements**

A/R2/44/A	Adduction d'eau	COGEST	31195	600 000	493 737
A/R2/44/B	Appui confection poteaux	COGEST	31195	0	162 875
A/R2/13/A	Réfection locaux Toukounous	COGEST	31195	600 000	602 908
A/R2/44/C	Bascule électronique	COGEST	31195	120 000	122 300
A/R2/43/A	Matériel informatique-logiciel sélection	COGEST	31195	600 000	871 143
A/R2/45/A	Intrants zoo-vétérinaires dépôts villages	COGEST	31195	600 000	614 649
A/R2/13/B	Hydraulique pastorale 4 villages	COGEST	31195	2 520 000	3 432 293
A/R2/44/D	Matériel zootechnique suivi diffusion	COGEST	31195	0	139 372
A/R2/44/E	Fond de garantie crédit bétail	COGEST	31195	0	37 760
A/R2/44/F	ligne de crédit	COGEST	31195	2 880 000	288 733
A/R2/44/G	Taurillons pour diffusion	COGEST	31195	0	862 737
A/R2/41/A	Motos Fako	COGEST	31195	0	122 461
A/R2/45/B	Intrants zoo-vétérinaires Fako	COGEST	31195	0	249 081
A/R2/13/C	Hydraulique pastorale Fako	COGEST	31195	0	982 055
A/R2/41/B	Véhicule diffusion	COGEST	31195	0	769 413
A/R2/13/D	Réfection locaux Niamey	COGEST	31195	600 000	617 605
A/R2/43/B	Matériel informatique/bureau	COGEST	31195	600 000	630 495
A/R2/45/C	Achat géniteurs Toukounous	COGEST	31195	300 000	116 102
A/R2/45/D	Intrants zoo-vét. Toukounous	COGEST	31195	600 000	614 917
A/R2/44/H	Groupe électrogène	COGEST	31195	900 000	830 609
A/R2/45/E	Géniteurs et reproductrices villages	COGEST	31195	912 000	700 996
A/R2/45/F	Bovins de traction villages	COGEST	31195	120 000	57 483
A/R2/44/I	Matériaux dépôts villages	COGEST	31195	120 000	127 586
A/R2/45/G	Matériel zootechniques villages	COGEST	31195	480 000	123 872
A/R2/41/C	Motos villages	COGEST	31195	240 000	344 688
A/R2/42/A	Véhicules	COGEST	31195	2 220 000	2 197 878
<b>Sous-total Résultat 2-Volet A</b>				<b>15 012 000</b>	<b>16 113 748</b>

**Résultat 3 : Fonctionnement**

A/R3/13/A	Diagnostic épidémiologique Touk.	COGEST	31195	450 000	240 692
A/R3/35/A	Groupe électrogène Toukounous	COGEST	31195	0	214 873
A/R3/01/A	Primes et indemnités personnel Touk.	COGEST	31195	135 000	405 525
A/R3/33/A	Motos 4 villages	COGEST	31195	360 000	637 357
A/R3/35/B	Promotion et prospection	COGEST	31195	2 160 000	1 773 554
A/R3/53/A	Formation en insémination	COGEST	31195	180 000	0
A/R3/13/B	Appui recherche	COGEST	31195	600 000	403 798
A/R3/01/B	Prime et indemnités personnel diffus.	COGEST	31195	0	202 563
A/R3/33/B	Moto diffusion zone pastorale	COGEST	31195	0	159 238
A/R3/33/C	Motos diffusion zone agropastorale	COGEST	31195	0	568 613
A/R3/33/C	Véhicule zone agropastorale	COGEST	31195	0	432 219
A/R3/01/D	Prime et indemnités personnel Niamey	COGEST	31195	648 000	618 297
A/R3/02/A	Logement expatrié	COGEST	31195	540 000	646 171
A/R3/32/A	Fourniture bureau	COGEST	31195	200 000	149 268
A/R3/31/A	Télécommunication	COGEST	31195	200 000	109 124
A/R3/34/A	Photocopies	COGEST	31195	200 000	246 581
A/R3/43/A	Matériel informatique	COGEST	31195	100 000	87 746
A/R3/35/C	Fournitures diverses	COGEST	31195	200 000	361 273
A/R3/33/E	Véhicules direction	COGEST	31195	1 800 000	1 779 108
A/R3/13/C	Frais d'analyse	COGEST	31195	900 000	118 841
A/R3/53/B	Formation local et régional	COGEST	31195	600 000	866 743
A/R3/22/A	Vois	COGEST	31195	612 000	181 591
A/R3/35/D	Constitution banque de sperme	COGEST	31195	120 000	0
A/R3/35/D	Estimation frais transferts/changes	REGIE	31195	0	0
<b>Sous-total Résultat 3-Volet A</b>				<b>10 005 000</b>	<b>10 203 173</b>

**Résultat 4 : Imprévus**

A/R4/99/A	Imprévus	COGEST	31195	3 690 000	0
<b>Sous-total Résultat 4-Volet A</b>				<b>3 690 000</b>	<b>0</b>
<b>GRAND TOTAL</b>				<b>30 507 000</b>	<b>27 513 400</b>

**ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation.**

<b>Source de financement</b>	<b>Budget cumulé (BEF)</b>	<b>Dépenses réelles cumulées (BEF)</b>	<b>Taux de déboursement cumulé</b>	<b>Commentaires et remarques</b>
<b>Contribution belge directe</b>	30 507 000	27 513 400	90,2 %	Les travaux d'installation d'un forage à Fako se poursuivent en 2003. Le solde de la rémunération de ces travaux, d'un montant de 1 617 550 BEF , sera payé en 2003. En incluant cette somme dans les dépenses, le taux de déboursement s'élève à 95,5 %.
<b>Contribution Etat partenaire</b>	non chiffré	non chiffrées	-	Le dossier d'instruction de la prestation n'a pas chiffré la contribution nigérienne.
<b>Contribution Fonds de contrepartie</b>	nihil	-	-	
<b>Autres</b>	nihil	-	-	

#### ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires ( délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
<p>1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable de la prestation : Dr HAMBALLI BOUBE, masculin</li> <li>- Responsable de la diffusion : Dr CHANONO MOGUEZA, masculin</li> <li>- Responsable de la diffusion : MANSOUR ROUMAR, masculin</li> <li>- Responsable de la diffusion : IBRAHIM IDI, masculin</li> <li>- Analyste statisticien : MAHAMAN RABIOU, masculin</li> <li>- Encadreur : SANI ILLIASSOU, masculin</li> <li>- Encadreur : BOUBE MAÏDAGI,</li> <li>- Encadreur : NAMA O BARA, masculin</li> <li>- Encadreur : MOTO NAMOA, masculin</li> <li>- Chauffeur : IBRAHIM AMADOU, masculin</li> <li>- Chauffeur : IDRIS SA SALIFOU, masculin</li> <li>- Secrétaire : REKIATOU YAZI, féminin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Du 15/08/98 au 31/12/01</li> <li>Du 21/10/98 au 31/08/01</li> <li>Du 15/08/00 au 30/11/01</li> <li>Du 01/12/01 au 31/12/01</li> <li>Du 06/07/99 au 31/12/01</li> <li>Du 30/03/00 au 31/12/01</li> <li>Du 14/10/98 au 31/12/01</li> <li>Du 14/10/98 au 31/12/01</li> <li>Du 15/08/00 au 31/12/01</li> <li>Du .../12/98 au 31/12/01</li> <li>Du 01/09/00 au 31/12/01</li> <li>Du 29/06/99 au 31/12/01</li> </ul>	<p>Les délais de recrutement du personnel national étaient relativement courts.</p> <p>Les rotations de personnel s'est limitée au remplacement d'un responsable de diffusion en fin de prestation.</p> <p>Toutes ces fonctions sont indispensables au bon déroulement de la prestation.</p> <p>Les profils des cadres et des encadreurs sont adéquats.</p>
<p>2. Personnel d'appui recruté localement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manœuvre / planton : ISSA MANZO, masculin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Du 01/11/99 au 31/12/01</li> </ul>	

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires ( délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
<p>3. Personnel d'encadrement recruté localement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Superviseur de la diffusion : IBRAHIM IDI, masculin</li> </ul>	Du 01/02/01 au 30/11/ 01	Profil adéquat et très bonne qualité du travail fourni.
<p>4. Personnel International (hors CTB)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultant en génétique : Pascal LEROY, masculin</li> <li>- Consultant en crédit : Michel DORE, masculin</li> <li>- Consultant en zootechnie : Guy VAN VLAENDEREN, masculin</li> </ul>	<p>Du 6 au 16 juillet 1999.</p> <p>Du 9 au 21 juillet 1999.</p> <p>Du 3 au 22 juillet 2000.</p>	<p>Très long délais de recrutement.</p> <p>Court délais de recrutement.</p> <p>Délais de recrutement court, très bonne qualité du travail fourni.</p>
<p>5. Expert en Coopération Internationale (CTB)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coresponsable de la prestation : Michel MARICAUX, masculin</li> </ul>	Du 15/08/98 au 31/12/01	Profil adéquat et très bonne qualité du travail fourni.

## ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: appel d'offres
Date d'attribution du marché	: 17/12/98
Nom du sous-contractant (ou firme)	: CFAO - Niger
Objet du contrat	: Vente d'une voiture 4 x 4 et d'un voiture berline
Coût du contrat	: 35 447 500 F CFA
Durée du contrat	: -

### **Résultats produits :**

Acquisition d'une toyota land cruiser HZJ80 et d'une peugeot 306.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: appel d'offres
Date d'attribution du marché	: 22 mars 1999
Nom du sous-contractant (ou firme)	: PTE SAHEL TECH sarl
Objet du contrat	: Construction d'une éolienne à la Station de Toukounous
Coût du contrat	: 8 305 000 F CFA
Durée du contrat	: 30 jours

**Résultats produits :** Les travaux, qui ont été réceptionnés le 20/05/99, ont été exécutés conformément aux prescriptions techniques du dossier d'appel d'offres.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	: 10/01/99
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Direction des Laboratoires Vétérinaires B.P. 485 Niamey
Objet du contrat	: Dépistage de la tuberculose et de la brucellose à Toukounous et dans les 4 villages encadrés
Coût du contrat	: 1 536 120 F CFA
Durée du contrat	: 15 jours

### **Résultats produits :**

Les tests de dépistage ont été effectués conformément au protocole d'accord.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: de gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	: 14/01/99
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Ibrahim DADI
Objet du contrat	: Construction d'une case de passage à la station de Toukounous.
Coût du contrat	: 4 839 060 F CFA
Durée du contrat	: 60 jours

**Résultats produits :** Deux chambres de passage avec une salle de bain chacune ont été construit.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: appel d'offres
Date d'attribution du marché	: 22/12/98
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Manutention Africaine
Objet du contrat	: Achat d'un groupe électrogène pour la station de Toukounous.
Coût du contrat	: 5 200 700 F CFA
Durée du contrat	: -

**Résultats produits** : La prestation a acquit un groupe de marque Olympian de 30 KVA.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	: 9 juillet 1999
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Michel DORE
Objet du contrat	: Mission d'identification d'un organisme de crédit comme partenaire de la prestation
Coût du contrat	: 4 842 500 F CFA
Durée du contrat	: 15 jours

**Résultats produits :** L'expert a identifié TAIMAKO comme partenaire potentiel pour réaliser des opérations de vente de bétail par un système de crédit.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	: 6 juillet 1999
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Pascal LEROY
Objet du contrat	: Mise en place d'un programme de sélection à la station de Toukounous.
Coût du contrat	: 1 522 958 F CFA
Durée du contrat	: 8 jours

**Résultats produits :** Un nouveau programme de sélection est mis en place : création de troupeaux d'élite et accouplements dirigés.

## ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: de gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	: 30/12/99
Nom du sous-contractant (ou firme)	: SAHEL TECH sarl B.P. 45 Filingué
Objet du contrat	: Construction d'un château d'eau de 20 m <sup>3</sup> à la Station de Toukounous
Coût du contrat	: 4 897 400 F CFA
Durée du contrat	: délai d'exécution de 2 mois

### **Résultats produits :**

Le château d'eau a été réceptionné le 9 mars 2000. Les travaux ont été réalisés conformément aux prescriptions techniques et dans le délai convenu.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: de gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	: 16/12/99
Nom du sous-contractant (ou firme)	: BEST CONSULT B.P. 10 403 Niamey
Objet du contrat	: Identification des travaux d'aménagements hydrauliques
Coût du contrat	: 2 520 000 F CFA
Durée du contrat	: 10 jours

### **Résultats produits :**

Le rapport de mission d'identification des travaux a été rédigé conformément au contrat de prestation de services.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	:	de gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	:	18/06/00
Nom du sous-contractant (ou firme)	:	Direction des Laboratoires Vétérinaires B.P. 485 Niamey
Objet du contrat	:	Dépistage de la tuberculose et de la Brucellose à Ibecetene, Fako et Bathé
Coût du contrat	:	1 197 500 F CFA
Durée du contrat	:	15 jours

### **Résultats produits :**

Les tests de dépistage ont été effectués conformément au protocole d'accord.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: de gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	: 03/07/00
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Guy VAN VLAENDEREN
Objet du contrat	: Exécution de la mission d'évaluation à mi-parcours de la prestation.
Coût du contrat	: 4 780 440 F CFA
Durée du contrat	: 21 jours

### **Résultats produits :**

Le rapport définitif, a été accepté en juillet 2000. L'expert a produit un rapport de bonne qualité.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: de gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	: 24/07/00
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Abdoulaye ALIO B.P. 12 946 Niamey
Objet du contrat	: Réalisation d'une étude sur la détermination du moment de l'ovulation chez la femelle Azawak.
Coût du contrat	: 5 321 200 F CFA
Durée du contrat	: 3 mois

### **Résultats produits :**

Au 31/12/01 , les travaux de terrain étaient réalisés et les analyses de laboratoire étaient en cours. Les résultats des recherches n'étaient donc pas encore disponibles à la date de clôture de la première phase de la prestation.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: appel d'offres
Date de l'appel d'offres	: mai 2000
Date de début du contrat de sous-traitance	: 21/07/00
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Entreprise EGB/TP B.P. 11 182 Niamey
Objet du contrat	: Construction de deux nouveaux puits et réhabilitation de cinq puits existants.
Coût du contrat	: 30 318 000 F CFA
Durée du contrat	: délai d'exécution de 3 mois

**Résultats produits :** les travaux ont été réceptionnés en juillet 2001. Les travaux ont été réalisés conformément aux dossier technique.

**Commentaires :** suite a une erreur d'appréciation de l'entreprise chargé du contrôle des travaux, la mise en place les buses de captage d'un puits ont dû être démolis et reconstruit. Ces travaux supplémentaires explique le long délais d'exécution des travaux.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	: 25/07/00
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Direction du Génie Rural du Ministère des Ressources Animales
Objet du contrat	: Contrôle des travaux de construction de deux nouveaux puits et de réhabilitation de cinq puits existants. Création de 4 comités de gestion des infrastructures.
Coût du contrat	: 1 400 000 F CFA
Durée du contrat	: délai d'exécution de 3 mois

**Résultats produits :** Le résultat final des travaux est conforme aux prescriptions technique du dossier d'appel d'offres.

**Remarques :** L'entreprise a ordonnée la mise en eau d'un puits alors que la nappe phréatique n'était pas encore atteinte. Cette erreur d'appréciation a obligé l'entrepreneur à démolir les buses de captage, à poursuivre le cuvelage sur 5 mètres et à réaliser une nouvelle mise en eau. Ces travaux supplémentaires explique le long délais d'exécution des travaux (réception en juillet 2001).

La direction du Génie Rural n'a pas honoré le contrat étant donnée qu'elle a omis de crée les comités de gestion des infrastructures hydrauliques.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: de gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	: 19 février 2001
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Direction des laboratoires de Niamey
Objet du contrat	: Dépistage de la brucellose et la tuberculose des animaux de la station de Toukounous et des villages encadrés
Coût du contrat	: 2 192 500 F CFA
Durée du contrat	: délai d'exécution de 1 mois

**Résultat produits :** Les tests de dépistages ont été réalisés dans les délais prévus.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: de gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	: 20 avril 2001
Nom du sous-contractant (ou firme)	: Office de la radio et de la télévision nigérienne
Objet du contrat	: réalisation et diffusion d'une émission télévisée de promotion de la race Azawak en 6 langues
Coût du contrat	: 4 890 000 F CFA
Durée du contrat	: délai d'exécution de 2 mois

**Résultats produits :** Une émission de bonne qualité a été réalisée et diffusée en 6 langues.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: de gré à gré
Date de début du contrat de sous-traitance	: 20 août 2001
Nom du sous-contractant (ou firme)	: BERIA
Objet du contrat	: expertise et contrôle de l'exécution d'un forage d'eau à Fako
Coût du contrat	: 2 400 000 F CFA
Durée du contrat	: délai d'exécution de 4 mois

**Résultats produits :** Au 31/12/01, l'installation du chantier des travaux n'avait pas encore démarrée étant donnée que la lettre de marché n'était pas encore signée.

## ANNEXE 5. Sous-traitance et appels d'offres

Mode de passation du marché	: appel d'offres restreint
Date d'attribution du marché	: adjudication du marché le 05/12/2001
Nom du sous-contractant (ou firme)	: IGN - NIGER
Objet du contrat	: réalisation d'un forage d'eau à FAKO
Coût du contrat	: 37.575.000 F CFA
Durée du contrat	: délai d'exécution de 2 mois à compter de la date de signature de la lettre de marché

**Résultats produits :** Au 31/12/01, l'installation du chantier des travaux n'avait pas encore démarrée étant donnée que la lettre de marché n'était pas encore signée.

**ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation**

Type d'équipement	Coût (F CFA)		Date de livraison		Remarques
	Prévu	Réel	Prévue	Réelle	
<u>Voitures :</u>					
Toyota land cruiser	24 000 000	23 500 000	11/98	17/12/98	*
Peugeot 306	13 000 000	11 500 000	11/98	27/01/99	*
Toyota HZJ75 plateau	12 000 000	12 011 186	08/00	08/00	Occasion du projet « chèvre rousse »
<u>Motos :</u>					
Toukounous : 2 Yamaha 125	4 000 000	3 737 040	11/98	12/12/98	
Diffusion Touk. : 1 Yamaha	2 000 000	1 810 000	03/2000	11/04/00	
Fako : 1 Yamaha 125	2 000 000	1 810 000	10/00	21/12/00	
<u>Aménagements hydrauliques</u>					
Château d'eau de 20 m3	5 000 000	4 987 400	30/02/00	09/03/00	
Éolienne	10 000 000	8 305 000	11/98	20/05/99	*
Puits villageois : 2 nouveau puits et 5 puits réhabilités.	42 000 000	41 603 000	06/2000	23/07/01	*
Forage	65 000 000	37 575 000	12/2001	-	* en voie d'exécution au 31/12/01
<u>Bascules électroniques :</u>					
1 bascule d'occasion	2 000 000	795 600	11/98	25/05/99	
2 bascules neuves	4 000 000	3 977 366	11/98	2108/00	
<u>Groupe électrogène :</u>					
Olympian 35 KVA	7 500 000	5 200 700	11/98	02/02/99	*
<u>Case de passage :</u>					
2 chambres à Toukounous	10 000 000	6 918 430	11/98	31/03/99	
<u>Ordinateurs équipés (imprimante et onduleur):</u>					
	par unité :				
	2 000 000				
Niamey : 3 Compaq		5 820 000	11/98	26/02/99	
Toukounous : 1 Compaq		1 400 000	11/98	26/02/99	
Fako : 1 compaq		1 400 000	12/00	14/03/01	
<u>Photocopieurs :</u>					
Nashuatec	2 000 000	1 420 000	11/98	26/02/99	
<u>Climatiseurs :</u>					
	par unité :				
	400 000				
Niamey : 3 Sharp		1 117 050	11/98	21/12/98	
Toukounous : 1 sharp		367 350	11/98	09/03/99	
<u>Programmes informatique :</u>					
3 logiciels de génétique	12 000 000	11 459 126	06/2000	-	Partiellement livré au 31/12/01

- retard accusé par les longues procédures d'appel d'offres.

## Annexe 7. Formations

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nom ou Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet ,contenu et niveau
<b>Stage</b>	Belgique: Université de Gembloux, Unité d'économie.	Une personne:  Dr Hamballi Boubé	Du 31/01/00 au 03/04/00	Formation en gestion des projets: économie des filières animales, gestion du cycle de projet, analyse économique et financière des projets d'élevages.
<b>Stage</b>	Belgique: Université de Liège, Faculté de médecine vétérinaire. Département de génétique.	Une personne:  Mahaman Rabiou	Du 05/09/00 au 27/11/00	Formations suivantes: logiciel de traitement des données de pédigrée et de production, le logiciel statistica et le traitement des données avec Exell.
<b>Bourse mixte</b>	Belgique et Niger. Belgique: Université de Liège, Faculté de médecine vétérinaire. Département de génétique. Niger: Station de Toukounous. Durée: 3 ans, avec trois séjours de 4 mois en Belgique.	Une presonne:  Dr Chanono Mogueza	Premier séjour en Belgique du 01/09/00 au 31/12/01.	Doctorat: Evaluation génétique des animaux de race Azawak de la Station de Toukounous.
<b>Workshop</b>	Niger PMR (Promotion des mutuelles rurales).  Formation en gestion des dépôts d'intrants zoo-vétérinaires villageois.  Durée; 6 jours	22 personnes: 5 personnes de chacun des 4 villages encadrés: le président du comité de gestion, le trésorier, le contrôleur et le gérant du dépôt et le président du groupements d'éleveurs. 2 encadreurs de la prestation.	Du 3 au 9 septembre 1999.	La formation a traité les sujets suivants:  - Les tâches des membres du comité de gestion des groupements d'éleveurs. - Comptabilité et gestion des dépôts.

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nom ou Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet ,contenu et niveau
<b>Workshop</b>	Niger Atelier régional sur les approches de la gestion des pâturages et les projets de développement: quelles perspectives? Durée: 5 jours	Deux personnes:  Dr Hamballi Boubé Dr Chanono Mogueza	Du 02/10/00 au 06/10/00.	La problématique des sujets suivants: Contrôle des pâtures au niveau des terroirs, mobilité régional du bétail, conflits et synergie entre culture et élevage, institutions gérant les droits d'accès aux ressources naturelles, associations professionnelles d'éleveurs, évaluation économique de l'utilisation des ressources fourragères et gestion des risques.
<b>Workshop</b>	Niger, ONG Karkara.  Durée: 7 jours.	5 personnes: 4 encadreurs et le superviseur de la diffusion: Boubé Maïdagi, Nomao Bara, Illiassou Sani, Nomoa Mota et Ibrahim Idi.	Du 13 au 20 mai 2001.	Atelier de formation en techniques de communication et de diagnostic participatif.
<b>Workshop</b>	Niger, Proget Agro, sylvo pastoral (PASP). Le protocole de collaboration entre la prestation et le PASP prévoit la participation de deux encadreurs de la prestation aux séances de formation en matière d'animation villageoise.  Durée: 4 séances de formation d'une durée d'une journée chacune.	Deux encadreurs:  Maïdagi Boubé Nomao Bara	Année 2000: une scéance de formation d'une durée d'une journée par trimestre.	Les procédures d'octroi et de gestion de crédit en milieu villageois, le diagnostic participatif au niveau villageois, les techniques d'animation villageoise.